

## Communiqué intersyndical

# FACE À LA RÉPRESSION ET L'ACHARNEMENT, SOUTIEN À NOTRE CAMARADE HÉLÈNE CAREIL !

Communiqué du 17 juin 2024

Notre camarade Hélène Careil, professeure des écoles à l'école Marie Curie de Bobigny, militante pédagogique à l'ICEM-pédagogie Freinet et militante syndicale à SUD éducation, a reçu le 4 février 2021 de la part du directeur académique de Seine-Saint-Denis une "notification de mutation dans l'intérêt du service", décision exécutée peu après malgré une forte mobilisation.

Hélène avait déposé dans la foulée un recours au fond, examiné le 9 mars 2023 par le tribunal de Montreuil. Mardi 4 avril, le tribunal rendait sa décision, et a annulé l'arrêté de mutation dans l'intérêt du service, contre l'avis du rapporteur public ! Le tribunal a retenu que le recteur avait commis une erreur manifeste d'appréciation dans la caractérisation de l'intérêt du service. Il a considéré qu'Hélène n'a ni provoqué, ni aggravé les difficultés relationnelles dans son école, que l'intérêt des enfants n'avait pas été respecté.

Après cette victoire dans la lutte contre la répression anti-syndicale, le Ministère ne s'est malheureusement pas arrêté là et a fait appel le 5 juin 2023 de la décision du TA de Montreuil ! Cet acharnement jusqu'au plus haut niveau de l'État est représentatif de la maltraitance administrative actuellement à l'œuvre un peu partout sur le territoire et qu'il faut dénoncer avec force. L'implication du ministère dans cette affaire montre une nouvelle fois que la politique de répression anti-syndicale menée depuis la période Blanquer ne s'est pas arrêtée. Cet acharnement traduit le fait que le ministère ne veut pas d'une jurisprudence qui l'empêcherait de réprimer sans entrave.

**L'audience de cet appel aura lieu le 27 juin à la Cour Administrative d'Appel de Paris.**

Les valeurs d'émancipation et de lutte contre toutes les discriminations, les pédagogies fondées sur les élèves et non sur "l'autorité du maître", la défense des intérêts des travailleur·euses, les droits syndicaux et ceux des élèves : c'est tout cela qui est attaqué, poursuivi, sanctionné avec Hélène et tout·es les réprimé·es de l'Éducation Nationale !

Dans une période où la répression envers les personnels de l'éducation est de plus en plus forte, il est important de se mobiliser. Au moment où un gouvernement fasciste est à nos portes, alors même que Macron est en collusion permanente avec l'extrême-droite et ses idées, nous devons faire de cette date une journée décisive pour nos luttes. La confirmation de la victoire d'Hélène est un enjeu important pour l'ensemble des travailleur·ses de l'Éducation Nationale mais aussi de tou·tes élèves et parents.

SUD éducation 93, la CGT éducation 93, le CNT éducation 93, le SNUDI-FO 93, le collectif des Réprimé·es de l'Éducation Nationale "Sois prof et tais-toi", l'ICEM-Pédagogie Freinet appellent à :

**UN RASSEMBLEMENT LE 27 JUIN À 10H30 PLACE SAINT PAUL À PARIS (MÉTRO SAINT PAUL)**

**Non à la répression, abandon de toutes les procédures contre Hélène  
ainsi que pour tout·es les réprimé·es de l'Éducation Nationale !**



le collectif des  
Réprimé·es de  
l'Éducation Nationale  
"Sois prof et tais-toi"

À télécharger au format pdf :

[Face-à-la-répression-et-lacharnement-soutien-à-notre-camarade-Hélène-Careil-19-06-2024Télécharger](#)